

3. LES TABLEAUX

Un tableau est un ensemble alphanumérique, présenté en lignes et en colonnes. Chaque case peut comporter des données chiffrées et/ou du texte, éventuellement des éléments graphiques. Un tableau doit obligatoirement avoir un numéro (en chiffres romains : I, II, III, etc. ; ou le plus souvent en chiffres arabes : 1, 2, 3, etc.) et une légende. La légende doit être '**auto-suffisante**', c'est-à-dire qu'elle doit être suffisamment détaillée pour que le tableau puisse être entièrement **compris sans avoir recours au texte**. La **légende est placée au-dessus** du tableau. Les tableaux doivent être obligatoirement cités dans le texte (sinon, c'est qu'ils sont inutiles), au moins une fois.

Lorsqu'un tableau est trop large pour être présenté dans la page lue verticalement ('à la française', = 'portrait'), on choisit la présentation '**à l'italienne**' (= 'paysage').

Un tableau doit être **placé dans la page où il est cité** dans le texte pour la première fois, ou dans une des pages **suivantes** (en fonction des nécessités de la mise en page), mais pas (dans la mesure du possible, compte tenu des contraintes de la mise en page) dans une page précédente.

4. LES FIGURES

4.1. Généralités sur les figures

Une figure est un élément graphique, qui peut comporter des éléments alphanumériques (texte, chiffres) : dessin, photo, carte, graphique, etc. La **légende est placée au-dessous** de la figure (contraire ment aux tableaux) . Comme pour les tableaux, cette légende doit être '**auto-suffisante**', c'est-à-dire suffisamment détaillée pour que la figure puisse être totalement **comprise sans avoir recours au texte**. La figure doit obligatoirement avoir un numéro (toujours en chiffres arabes : 1, 2, 3, etc.) ; cette **numérotation** se fait en une **série unique** (qu'il s'agisse d'histogrammes, de cartes, de photos ou d'une planche) : il n'y aura donc pas une carte N°1, une photo N°1, une planche N°1 et un histogramme N°1, mais une figure 1 (qui pourra être une carte), une figure 2 (qui pourra être une photo), une figure 3 (qui pourra être un histogramme), etc. Comme les tableaux, les figures doivent obligatoirement être citées dans le texte, au moins une fois (si ce n'est pas le cas, c'est qu'elles sont inutiles et qu'elles auraient donc dû être supprimées) Comme pour les tableaux, une figure doit être **placée dans la page où elle est citée** dans le texte pour la première fois, ou dans une des pages **suivantes** (en fonction des nécessités de la mise en page). Dans une publication, un rapport ou un mémoire, il n'est pas souhaitable de placer toutes les figures à la fin du document.

4.2. Echelle des figures

L'**échelle** de la figure (quand celle-ci est nécessaire) doit apparaître sous la forme d'une barre d'échelle placée **sur la figure** (dont la signification est donnée sur la figure, éventuellement dans la légende)